

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME NEUVIÈME

1890

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
66, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1890

	MM.
<i>Secrétaires des séances.</i> . . .	{ LESBRE.
	{ RICHE.
	{ ROLLET.
<i>Archiviste.</i>	CUVIER.
<i>Trésorier.</i>	BOURGEOIS.

Membres du Conseil.

MM.	MM.	MM.
ARLOING.	DIDELOT.	LORTET.
CHAMBARD.	FAURE.	PÉLAGAUD.
CHARVET.	GAYET.	PIERRET.
CORNEVIN.	LACASSAGNE.	TESTUT.
<i>Comité de publication :</i> {	MM. ARLOING, DIDELOT.	
	LACASSAGNE.	
<i>Comité de finances :</i> {	MM. GAYET, MARMORAT.	
	ROBERT.	

ÉLECTION

M. Vaharam-Montaffian à Tiflis est élu membre correspondant.

PRÉSENTATION

M. Ernest Chantre présente un fragment de maxillaire inférieur de petit suidé, trouvé à la Grive-Saint-Alban (Isère), et une extrémité de défense de probocidien, montrant des traces qu'il attribue à des dents de rongeurs. Il présente, en outre, deux haches de bronze moderne provenant de la république de l'Équateur.

COMMUNICATION

RECHERCHES

SUR DEUX FREINS DE CHEVAUX TROUVÉS A ATHÈNES
EN 1888 ET 1890

PAR M. LE D^r B. CHARVET

J'aurai l'honneur, dans cette séance, d'entretenir la Société d'anthropologie de plusieurs freins de chevaux en bronze datant de bien des siècles.

Le premier frein (Pl. I, n° 1) vous est déjà connu, vous ayant été présenté et décrit avec d'autres dans le travail de M. Chantre, sur les fouilles de Koban et de Gori dans le Caucase. Ce frein fait partie de la collection du général Komaroff, notre correspondant.

Deux autres ont été trouvés à Athènes :

L'un (Pl. I, n° 2) dont voici la reproduction exacte, d'après un dessin que je dois à l'obligeance de M. Gotteland, ingénieur des ponts et chaussées et directeur des chemins de fer helléniques ; il a été trouvé dans l'Acropole en 1888, dans le remblai dit de Cimon près de l'angle sud-est du Parthénon.

L'autre (Pl. I, n° 3) trouvé il y a quelques mois, dans la plaine d'Athènes, par des paysans qui n'ont voulu à aucun prix indiquer le lieu de la trouvaille, mais qui ont affirmé qu'ils l'avaient trouvé isolé de tout autre objet. Il est dans la riche collection de M. Carapanos, à Athènes.

Ces trois freins présentent le même type de fabrication, et rappellent celui de Mæringen, trouvé par M. le docteur Gosse, ainsi que celui du lac de Bienne, et, à part leur différence de largeur, ils sont semblables. Du reste la *Revue archéologique* a donné en 1888, à ce sujet, un article très intéressant de M. des Ormeaux.

Je n'ai en vue dans cette notice que d'essayer de vous pénétrer de l'opinion que les deux freins trouvés à Athènes, et dont je vous fais passer le fac-simile, étaient destinés, le plus cruel surtout, au dressage des chevaux, mais non d'un emploi journalier.

Le premier, au contraire, pouvait servir régulièrement comme celui du Caucase. Son assujettissement aux montants de la bride se faisait au moyen de deux trous, ménagés vers le milieu de chacune des branches du frein, en arrière et en avant d'un anneau intermédiaire disposé au milieu de chaque branche en face des canons. Les montants se bifurquaient à quelques centimètres plus haut, en deux cordons qui, après avoir traversé les deux trous sur chaque branche, étaient arrêtés et fixés par un nœud, disposition des plus simples qui permettait au cavalier de le mettre au point voulu sur les barres ou gencives du cheval, et la bifurcation maintenait les branches horizontales, par conséquent perpendiculaires à la bouche du cheval.

1



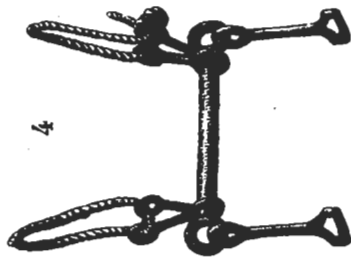
2



3



4



- N° 1 — FREIN TROUVÉ DANS LES FOUILLES DU CAUCASE. Tombes de Koban & de Gori. (Collection Komaroff)
N° 2 — FREIN TROUVÉ EN 1888 DANS L'ACROPOLE D'ATHÈNES. (Collection Carapanos)
N° 3 — FREIN TROUVÉ EN 1890 DANS LA PLAINE D'ATHÈNES. id.
N° 4 — FREIN ITALIQUE à AILETTES. (Collection Charvet)

Ce frein qui appartient à M. Carapanos, à Athènes, ressemble tout à fait à celui du général Komaroff. Branches incurvées en forme de croissant, terminées en avant par une boule un peu aplatie, supportant une autre plus petite boule, et à leur base quatre petits cordons en forme de bracelet, l'extrémité postérieure est ornée de bracelets et d'un sabot de cheval; les canons garnis de rugosités de la grosseur d'une tête d'épingle, qui devaient le rendre plus sensible au cheval que si les canons eussent été parfaitement lisses. Il pèse 720 grammes, a 11 centimètres de large, les branches 23 centimètres de longueur.

Le troisième frein (Pl. I, n° 3) a été fabriqué sur le même principe que les deux précédents, mais il devait être très meurtrier pour le cheval auquel il était adapté pour le dressage. Il pèse 1^{kg},750, a 12 centimètres de largeur, les branches une longueur de 27 centimètres en forme d'S très allongé, terminé par une boule de la grosseur d'une balle de pistolet à chaque extrémité.

Deux anneaux fondus en dehors de chaque branche au lieu de trous percés dans le corps même de la branche comme dans les deux freins précédents, ont évidemment été disposés ainsi pour remplir le même usage de soutenir le frein en position horizontale.

Deux appendices en forme de crochets mobiles à gauche et à droite sur le milieu des branches ont été placés pour fixer les rênes, les boucles n'étant pas encore connues, et ces appendices ont été rivés en dernier lieu à la tige qui sert d'axe aux deux canons du frein. Cette disposition de crochets peu commune a été cependant rencontrée plusieurs fois soit sur des freins antiques de bronze et même de fer, principalement en Italie, où l'on en voit dans beaucoup de musées.

Passant maintenant à la description des pièces en contact avec la bouche, nous arrivons à parler des deux canons; au centre du frein existe une maille composée de deux anneaux entrés l'un dans l'autre; c'est leur extrémité centrale; vers cette extrémité un disque mobile de plus de 4 centimètres de diamètre, de 1 centimètre d'épaisseur à son centre, et tranchant sur son bord libre enclavé entre un adossement ménagé sur l'anneau de maille, et de

l'autre un cylindre également mobile de 3 centimètres de large, garni de trente aspérités disposées pour porter inévitablement sur les gencives ou barres du cheval de chaque côté. Les disques et les cylindres ont été enfilés sur l'axe des canons, et le tout a été rivé au banquet de la branche en même temps que les crochets destinés à fixer les rênes, mais de façon à ce que ces pièces eussent cependant une mobilité indépendante. La langue était donc un peu protégée par ces deux disques mobiles d'un contact involontaire contre ces pointes.

Me rappelant mes anciennes lectures de Xénophon au début de mes études hippiques, je me suis empressé de relire cet auteur au chapitre de l'équitation, mais mon embarras cette fois a été bien grand après lecture et comparaison des traductions variées dans le sens technique de la phrase d'une sixaine d'auteurs du fameux chapitre x. C'est alors que j'ai compris qu'il ne suffisait pas d'être un habile Helléniste, mais aussi d'avoir des notions pratiques de l'équitation pour donner à ce passage le sens technique réel donné par Xénophon lui-même.

Aussi, sans avoir la prétention de faire de la biographie, nous citerons seulement les traductions que je possède, et nous terminerons en donnant la résultante de ces diverses interprétations du chapitre x.

Voici donc les noms des auteurs qui ont été étudiés et qui ont traduit Xénophon, général de cavalerie, né en 445 avant notre ère :

1° Dupaty de Clam, membre de l'Académie de Bordeaux, auteur d'un ouvrage d'équitation, basée sur la mécanique, la gravitation, en 1771, a fait une très bonne traduction du chapitre x de Xénophon ;

2° Gail, littérateur, professeur de langue grecque à la Sorbonne, en l'an III, est un de ceux qui ne connaissant pas l'équitation et s'est le plus écarté du véritable sens ;

3° L'édition d'Oxford, par Talbot, même condition, même résultat ;

4° Paul-Louis Courrier, pamphlétaire, capitaine d'artillerie à cheval, mort en 1822, avait préparé une traduction, en 1812,

pendant l'occupation française en Italie. C'est une des meilleures traductions, mais il semble dire de placer les deux freins à la fois dans la bouche du cheval ;

5^o Weise, édition de Leipsik, 1828, est plus que médiocre pour le passage qui nous intéresse ;

6^o Enfin, le baron de Curnieu, général de cavalerie, ancien directeur de l'Ecole de Saumur et fort helléniste, s'est occupé, pendant ses années passées à ce poste, à faire une traduction complète de Xénophon pour tout ce qui a trait au cheval. Il avoue dans sa préface, aussi attrayante qu'instructive, qu'il n'a pas craint de faire contrôler sa traduction par les Hellénistes habiles de la Bibliothèque nationale, qui ont désiré n'être pas nommés. Avec leur aide et son savoir pratique il est parvenu à donner aux mots leur sens technique qui a ici une valeur considérable, et l'on peut résumer ainsi ces interprétations :

« Quand tu voudras dresser un cheval, il faudra avoir deux freins à ton service : un doux, avec olives lisses ; commence par lui placer celui-là, et s'il n'obéit pas, place l'autre plus cruel, les olives porteront des pointes ; après quelque temps tu lui remettras le premier, tu verras comme il obéira et paraîtra satisfait. »

Il est de toute évidence que nous aurions un frein qui doit être considéré comme un instrument spécial de dressage, celui trouvé dans les environs d'Athènes, car il est impossible d'admettre qu'un pareil objet de torture pût être supporté par un cheval pendant plusieurs heures consécutives. Cependant notons en passant que sur la plupart des bas-reliefs assyriens, les chevaux y sont représentés ayant tous la bouche entr'ouverte. Serait-ce pour fuir le frein (expression de dressage) ? Cela ne serait pas impossible.

J'ai parcouru avec beaucoup d'attention l'atlas des monuments assyriens dressé par MM. Botta et Flandrin, sur Ninive et Korbabad, et j'y ai rencontré des exemples nombreux de types de freins absolument semblables, quant à ce que l'on peut voir extérieurement, à celui que je présente aujourd'hui (à la 39^e planche de l'atlas, I^{er} volume).

Dans le volume II^e, planches 121, 127, 128, 132, 133, la 134^e

représente un cheval mené en main, la sous-gorge de la bride porte dans son milieu une sonnette d'un gros volume.

Les brides sont toutes très élégantes, très ornées d'une quantité considérable de plaques, de rosaces métalliques de très bon goût, et les freins horizontalement placés et soutenus dans cette position grâce à la bifurcation des montants de la bride.

Dans les moulages (Pl. II, n^o 1, 2) qui m'ont été envoyés du Louvre et qui ont été pris sur un bas-relief assyrien, probablement du tumulus de Nimroud, vi^e siècle avant notre ère, les brides sont ornementées de floquets, de pompons, de touffes qui ressemblent à des ornements en passementerie, mais on n'y distingue aucun objet métallique; il est préférable de conclure que ces bas-reliefs ne proviennent pas de la même région que ceux représentés dans l'ouvrage de MM. Botta et Flandrin, mais cependant une sonnette existe aussi au milieu de la sous-gorge de la bride.

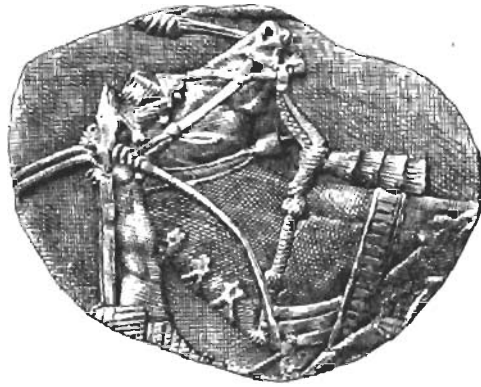
On retrouve encore des exemples d'emploi de ces freins horizontalement placés sur les chevaux de la fameuse mosaïque de Pompéi, trouvée, en 1831, dans les fouilles, rue de Mercure, dans la maison du Paon, et qui fort probablement représenterait la bataille d'Arbelles entre les Mèdes et les Perses. Malgré la différence de nationalité des combattants, l'on pourra remarquer que les harnachements des chevaux sont identiques.

C'est encore dans cette catégorie de types horizontaux avec montants de brides bifurqués qu'il faut classer ces freins à ailettes plus ou moins ouvragés, décrits dans le remarquable ouvrage de M. le comte Gozadini, publié en 1875, ainsi que d'autres freins italiens, (Pl. I, n^o 4), à ailettes triangulaires, ayant un anneau à chaque angle inférieur laissant passer le canon, les deux supérieurs destinés à recevoir une des bifurcations du montant de la bride.

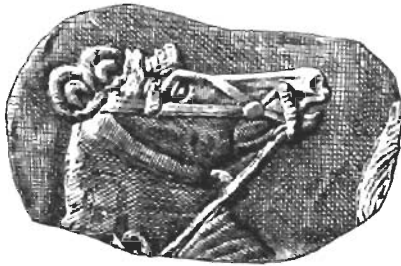
Tous ces freins agissaient directement sur le cheval par une simple traction en arrière; les branches n'étaient par ce fait que des supports d'adaptation; la gourmette n'était pas encore en usage, et le frein n'était qu'un ustensile de douleur à divers degrés, suivant la forme et l'acuité des canons.

Ils dateraient de l'époque des guerres médiques, six siècles environ avant notre ère, comme en témoignent les bas-reliefs de

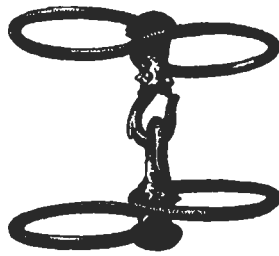
1



2



3



N° 1 — BAS-RELIEF ASSYRIEN (AU LOUVRE, Tumulus de Nimroud VI siècle.) *Guerres médiques.*

N° 2 — id. id. id.

N° 3 — FREIN ANNAMITE ACHETÉ DANS UN MARCHÉ à HANOÏ EN 1890. *Don de M^r de Beylié.*

cette époque et les objets eux-mêmes que le hasard nous a légués.

Je terminais ce travail, lorsque j'ai reçu bien à propos de l'Annam, d'un ami bienveillant, M. de Beylié, chef de bataillon, breveté d'infanterie de marine, sous-chef d'état-major à Hanoï, un frein moderne (Pl. II, n° 3) trouvé dans un marché. Cet objet que j'ai eu le plaisir de vous présenter est du même type que ceux du Caucase et d'Athènes, quoique d'une composition plus simple; il ne pèse que 500 grammes et n'a que 8 centimètres de large au lieu de 12; les canons ont deux rangées de cinq pointes qui alternent entre elles vers l'extrémité externe des canons contre un anneau de suspension à la bride de 7 centimètres de diamètre. Deux autres anneaux du même diamètre sont enfilés libres sur chaque canon et sont destinés à recevoir les rênes sitôt que le cavalier prend les rênes et les a rassemblées; ces anneaux se portent dans une gorge située derrière le trou ménagé pour y recevoir l'anneau, support de la bride, séparé des deux rangées d'aspérités par la gorge où se fixe l'anneau porte-rêne.

L'extrémité intérieure des canons se termine par deux crochets allongés pénétrant l'un dans l'autre pour faire un anneau de maille; un de ces crochets est fermé complètement, et l'autre ne peut en sortir que par un seul point qu'il faut étudier pour arriver à les décrocher l'un de l'autre.

Selon toute probabilité, ce frein n'est que la copie moderne d'un semblable importé d'une peuplade aryenne d'Asie Mineure qui avait des chevaux de très petite stature et par conséquent de très petite tête, comme l'ont fait connaître MM. Sanson André et Pietrement, lors de la découverte des restes de squelettes de chevaux de cette race dans les lacs de la Suisse à propos des mors de Mœringen et de Vaudrevanges.

Il est fort probable que ce sont des peuplades aryennes qui ont introduit leurs chevaux et harnachements en Grèce dont alors ils n'étaient pas très éloignés en Asie Mineure.

Notre tâche est finie. Devant nous en tenir aujourd'hui à cette communication qui n'est qu'un simple exposé d'une opinion probable, celle de l'emploi de freins de dressage chez les Grecs de

l'antiquité, nous laisserons pour le moment l'histoire des migrations, des fondateurs de bronze, questions superflues et hors du programme spécial que nous nous étions imposé pour cette réunion.

DISCUSSION

M. Didelot fait observer que les pointes garnissant ces deux freins semblent obtenues par fusion pour le premier, par pression pour l'autre.

PRÉSENTATION

NOTE SUR DES OBJETS EN BRONZE ET EN FER TROUVÉS DANS LE LIT DE LA SAÔNE, A GEVRAY-CHAMBERTIN (CÔTE-D'OR)

PAR M. BIDAULT

J'ai l'honneur de vous soumettre une série d'objets en bronze et en fer trouvés dans le lit de la Saône et dans le finage du petit village de Broïndon.

Sur le territoire de la commune d'Ouroux, il existe dans le lit de la Saône, près de la rive gauche, en face de la Grosne, une cavité appelée *Trou de la Mort au Roi*, et en langage bressan, *la Moroy*

Quand les eaux de la Saône sont très basses et permettent de draguer dans cette partie de la rivière, on recueille quelquefois des objets très intéressants au point de vue archéologique.

M. Legrand de Mercey, que j'ai aidé souvent dans ses recherches, a trouvé dans cet endroit des fragments d'un casque en bronze auxquels adhérerait une cotte de mailles.

Il y a quatre ans, un poignard dont la poignée était en bronze et la lame en fer fut ramené dans l'épervier d'un pêcheur.

Malheureusement, un marchand d'antiquités de Chalon apprit la découverte avant moi; le poignard fut acheté et revendu à Paris.

Cette année au mois d'août, par suite du chômage des barrages pour permettre de réparer les constructions riveraines de la